



A.I.P.R.

Encadrant

Autorisation d'Intervention a Proximité des Réseaux

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capable :

- *Identifier et éviter les risques d'endommagement des réseaux pour préserver la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement
- *Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le Guide Technique.
- *Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires..
- *Appliquer les mesures de prévention et d'arrêt
- *Réaliser le QCM Permettant la délivrance de l'Attestation de compétences.

DURÉE

1 jour/ 7h

PUBLIC

Opérateurs d'engins et Techniciens intervenants sur les chantiers et à proximité des réseaux (enterrés et/ou aériens).

PRÉ-REQUIS

Il n'y a pas de prérequis pour cette formation.
Toutefois, pour offrir les meilleures conditions de réussite, nous préconisons de savoir lire, écrire et parler la langue française.
Le stagiaire doit être âgé de 18ans (sauf dérogation).

MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel

Stagiaires

1 à 10



A.I.P.R.

Encadrant

Autorisation d'Intervention a Proximité des Réseaux

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

- Les principes de l'évolution réglementaire
- Les textes réglementaires et le calendrier de la réforme
- Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public
- Le guichet unique : utilisation en direct
- La terminologie utilisée à travers la réforme
- La prévention des dommages :
 - la certification des prestataires de détection et de géo-référencement des réseaux, la formation et l'habilitation du personnel
- Le repérage et les affleurements ...
- La particularité des travaux à proximité de réseaux électriques
- Ce qu'il faut savoir de la DT-DICT
- Les ATU (Avis de Travaux Urgents)
- Le constat contradictoire
- Le guide technique de la réforme
- Le marquage-piquetage
- Les opérations de localisation
- Les investigations complémentaires
- Les endommagements des réseaux, conséquences...
- La règle des 4 A , qui est responsable

ATTESTATION

Attestation Equipier de Première Intervention

ACTUALISATION

Conseillée tous les 5 Ans

INTERVENANT

Formateur diplômé

ÉVALUATION

*échanges, test d'évaluation:

QCM de 30 Questions sur poste informatique

*Attestation de compétences ou attestation d'échec



A.I.P.R.

Encadrant

Autorisation d'Intervention a Proximité des Réseaux

MÉTHODE D'ÉVALUATION

*Evaluation formative (lors de la partie pratique) basée sur des mises en situation tout au long de la formation
 *Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation

*Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Modalités d'accès, prise de renseignements via formulaire de contact web, mail ou téléphone puis signature d'une convention de formation au moins un mois avant la formation

Tarif / Devis
sur Demande

RENSEIGNEMENTS
secretariatzrf@gmail.com
 07.88.67.60.76

OUTILS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques
 Exposés, analyse de situations.
 Remise de livret pédagogique

Moyens techniques
 PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que des ressources multimédia.

Moyens humains
 Formateur diplômé

Accessibilité aux personnes handicapées :
 Les personnes en situation de handicap souhaitant participer à cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités pour la suivre.